

**COMITE DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE DES MEDAILLES DE LA JEUNESSE ET  
DES SPORTS ET DE L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF**

**RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES - EXERCICE 2020**

Nous soussignés, Jean-Bernard CAILLON et Michel TESSIER, certifions avoir vérifié, le mercredi 13 janvier 2021, à la Maison des Sports à La Roche sur Yon, les comptes de votre association pour l'exercice 2020.

Nous avons vérifié et constaté que les comptes ont été correctement mouvementés. Les soldes des comptes bancaires, figurant sur les différents documents comptables, sont identiques à ceux figurant sur les extraits de banque datés du 31 décembre 2020.

**Le total des comptes de charges s'élève à : 7.236,30 €.**

- Nous notons une augmentation significative du poste Manifestations et Missions, passant de 1.385,50 € à 1.916,15 €. Cette augmentation s'explique, principalement, par la comptabilisation différente du repas de l'A.G.
- En revanche, les postes Achats et Frais d'Affranchissement sont en diminution, (des stocks avaient été constitués en fin d'exercice dernier).
- Suite à l'augmentation du coût au mètre carré, les charges locatives ont évolué sensiblement (+ 103 €).
- Les autres charges sont stables.

**Le total des comptes de produits s'élève à : 7.479,58 €.**

- Le poste Manifestations est en augmentation pour la même raison pour la même raison que les charges.
- L'aide de la Fédération a été divisée par 2, passant de 400 € à 200 €.
- La perte de quelques adhérents explique la baisse des recettes au poste adhésion.

Le compte de résultat s'équilibre donc à : **7.479,58 €**, pour un résultat excédentaire de **243,28 €**.

Après affectation du résultat, le fonds associatif, égal au montant des disponibilités, s'élèvera à : **10.243,79 €**.

Nous vous proposons d'approuver les comptes de l'année 2020, tels qu'ils vous sont présentés par votre trésorier **Philippe DEVINEAU**, que nous tenons à remercier pour avoir mis à notre disposition tous les éléments nécessaires au bon déroulement de notre mission.

Fait à La Roche sur Yon, le 13 janvier 2021

Jean-Bernard CAILLON et Michel TESSIER

Vérificateurs aux comptes.

